Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

Rapport d'activités 2023

©camille MOIRENC

DRACÉNIE
PROVENCE VERDON
agglomération

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

SOMMAIRE

Le PCAET	5
Les transports et mobilités durables	6
La collecte et le tri des déchets ménagers	8
L'urbanisme	10
La GEMAPI	12
L'eau et l'assainissement	14
La culture	16
Les sports	22
Le développement économique	24
Le tourisme	28
Le pidaf et natura 2000	30
L'habitat et cohésion sociale	34
Les ressources humaines	38
Les systèmes d'information	40
Les finances et le conseil de gestion	42
Les affaires juridiques	43
La gestion du patrimoine	44
La communication	46

INTRODUCTION

C'est avec plaisir que nous vous présentons le Rapport d'Activités 2023 de Dracénie Provence Verdon Agglomération (DPVa), reflétant une année marquée par l'engagement continu envers le développement durable, la gestion responsable des ressources et l'amélioration constante des services offerts à nos concitoyens.

Au cours de l'année écoulée, DPVa a maintenu sa mission essentielle : répondre aux besoins croissants de nos communautés, tout en faisant face aux défis environnementaux et économiques qui se présentent. Ce rapport offre un aperçu détaillé des actions entreprises, des projets réalisés et des progrès accomplis dans tous nos domaines de compétences.

À travers ce document, nous mettons en lumière les succès, les défis surmontés et les leçons apprises au cours de l'année passée. Nous espérons que cette rétrospective permettra de mieux comprendre l'ampleur de notre engagement au quotidien.

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

Le rapport d'activités, complément du rapport de développement durable, disponible en téléchargement sur le site de Dracénie Provence Verdon agglomération :

www.dracenie.com/publicite-actes/rapports-developpement-durable

LE PCAET

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Initié en 2023 et prévu pour fin 2024, le Plan Climat Air Énergie Territorial, élaboré en concertation avec les partenaires institutionnels et les concitoyens est un outil clé pour définir les objectifs en matière de réduction de la consommation énergétique, de diminution des émissions de GES et de développement des énergies renouvelables. Il établira aussi les stratégies d'adaptation aux changements climatiques et inclura un plan d'actions pour améliorer la qualité de l'air.

L'année 2023 a été marquée par des avancées significatives, avec le lancement du plan en janvier et la constitution d'un comité de concertation citoyen comptant 120 inscrits. Ce dynamisme participatif s'est consolidé par la création d'un comité technique et de projet, qui a permis de définir clairement les enjeux territoriaux en avril.

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre du territoire a été réalisé en 2023 et révèle la répartition suivante :

• Transport : 67% • Secteur résidentiel : 13% • Secteur industriel : 9% • Secteur tertiaire (services) : 8% • Secteur agricole : 3%

Cette répartition souligne l'importance de se concentrer sur la réduction des émissions dans le secteur des transports et de la mobilité, tout en travaillant à améliorer l'efficacité énergétique du bâti et à réduire les émissions dans les autres secteurs.
L'objectif est de réduire les émissions de GES de 29% d'ici 2030 par rapport à 2012. En matière de promotion des énergies renouvelables, l'objectif est de tripler la production d'énergies renouvelables par rapport à la consommation d'ici 2030, pour atteindre 24%.

Pour 2024, la feuille de route du PCAET inclut l'adoption d'un plan d'actions robuste, marquée par une délibération décisive du projet en juin et son adoption en décembre, posant les bases d'une mise en œuvre concrète et mesurable.
Ces efforts reflètent la devise stimulante du mouvement : "La transition si c'est pas maintenant, c'est quand ?". L'invitation à rejoindre cette initiative est ouverte à tous, soulignant l'importance de la participation collective pour un avenir durable, comme mis en avant sur le portail dracenie.com

TRANSPORTS & MOBILITÉS DURABLES

L'info de l'année

L'année 2023 a été marquée par une nouvelle progression significative de la fréquentation du réseau de transport en commun. Le réseau mis en place en 2018, initialement occulté par les effets de la crise sanitaire, semble désormais porter ses fruits. Les facteurs inflationnistes et une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux ont incité davantage de voyageurs à opter pour les transports en commun, qui demeurent le mode de déplacement le moins onéreux et le moins impactant (en dehors des courtes distances où la marche à pied et le vélo restent préférables).

> « Encourager le vélo et/ou la marche à pied pour une prise de conscience de chacun des enjeux environnementaux »

Par ailleurs, l'agglomération a poursuivi sa démarche visant à favoriser les mobilités alternatives en réactivant le forfait mobilités durables, permettant ainsi d'indemniser les agents utilisant le covoiturage pour se rendre au travail. Dans le même esprit, la Dracénie s'est engagée dans le label Objectif Employeur Pro Vélo (OEPV), encourageant ainsi ses agents à privilégier le vélo pour leurs trajets professionnels. Enfin, l'année 2023 a été marquée par la continuité des actions d'animation et de communication visant à promouvoir les déplacements à vélo auprès des habitants et des touristes.

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

Les grands projets

Le premier semestre 2023 a été consacré au diagnostic du Plan de Mobilité Simplifié (PDMS), à travers l'organisation de 4 réunions délocalisées sur le territoire, rassemblant les communes, les employeurs et d'autres partenaires institutionnels. Suite à ce diagnostic, un travail sur la rédaction d'une stratégie mobilité a été entrepris, incluant la tenue d'un Comité de concertation citoyen sur ce thème, ayant réuni 40 participants satisfaits d'avoir pu contribuer à l'élaboration de cette politique publique, ainsi que 2 ateliers impliquant les élus communaux pour définir les axes de travail, les freins à lever et les leviers à activer dans le futur PDMS. À la fin de l'année, une stratégie articulée autour de 5 axes déclinés en 11 orientations a été validée par les élus.

Chiffres-clés

- **Voyages : 816 089 (723 924 en 2022) +12,7%.**
- **Semaine de la mobilité : 18 402 (17 908 en 2022) +3%.**

En bref

Pour l'édition 2023 de la semaine de la mobilité courant septembre, la fréquentation a dépassé celle de l'année précédente totalisant 18 402 voyages. DPVa a également maintenu son engagement dans le projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur, avec la création effective de cette ligne. Enfin, la transition énergétique du parc de véhicules s'est poursuivie, et fin 2023, plus de 85% du parc est composé de véhicules à faibles émissions.

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

L'info de l'année

En 2023, une baisse du volume des ordures ménagères a été enregistrée, témoignant des réformes entreprises et des efforts de la population :

- **2021 : 39 687 tonnes**
- **2022 : 36 700 tonnes**
- **2023 : 33 638 tonnes**

> “Encourager le tri, un geste simple et puissant au quotidien pour réduire nos déchets et protéger notre planète”

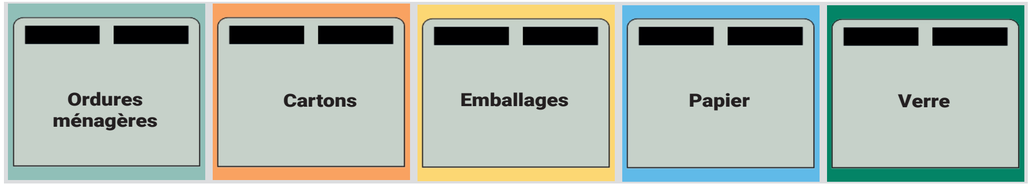

Les grands projets

Avec l'ouverture de la déchèterie de Salernes/Sillans-la-Cascade, un service minimal a été lancé dès le début de l'année 2023 pour répondre aux besoins des administrés, en attendant des travaux visant à accueillir un plus grand flux.
Le projet de PTE a été lancé dans le but de devenir autonome en matière de traitement des déchets, de maîtriser les coûts sur 25 ans et d'être responsable de ses déchets.
La réhabilitation de la déchèterie de Flayosc a débuté en 2023 pour une finalisation prévue en 2024.

Chiffres-clés

- **Ordures ménagères en baisse : 33 638 tonnes - 8,34%**
- **Hausse du tri : 10 000 T (9 533 tonnes en 2022).**
- **Valorisation matière : 55% (52% en 2022)**

En bref

Continuité de la distribution des composteurs individuels. Cette action, initiée en septembre 2022, s'est prolongée avec l'organisation de 90 réunions publiques en 2023 pour la dotation des composteurs. Depuis le début de l'opération, 3755 composteurs ont été distribués et mis en service.
Nouvelle opération pour la mise en place des composteurs partagés. Trois sites de compostage partagé ont été mis en place en 2023 pour desservir des résidences ou des zones d'habitat dense :

- Résidence les Lavandes à Draguignan
- Commune de Sillans-la-Cascade
- Résidence le Naï à Salernes

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

L'URBANISME

L'info de l'année

Maintien d'un niveau élevé de dossiers à instruire.

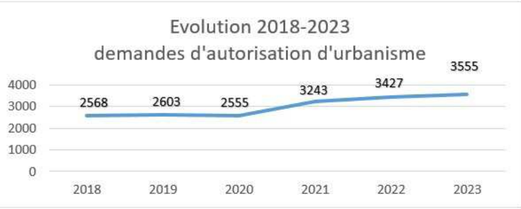

En bref

Pour sa 2ème année de mise en service, le guichet urbanisme de l'agglomération a permis le dépôt dématérialisé de 2222 demandes d'autorisation d'urbanisme en 2023 (hors certificats d'urbanisme d'information), pour l'ensemble des communes de l'agglomération (à l'exception de Bargème), ce qui représente un peu plus de 53% des demandes. Pour mémoire, en 2022, 36% des demandes avaient été déposées par voie dématérialisée.

Chiffres-clés

- **Nombre de dossiers par commune en 2023 :**

PA : permis d'aménager - PC : permis de construire
DP : déclaration préalable - Cub : certificat d'urbanisme
PD : permis de démolir - AT : autorisation de travaux

COMMUNES	PA+PA MODIF	PC+PC MODIF	DP	Cub	PD	TOTAL	AT
AMPUS		23	25	3		51	
BARGEMON		6	54	1	1	62	
CALLAS	1	29	80	1		111	1
CHATEAUDOUBLE		7	8	2		17	
CLAVIERS		4	30	5		39	
COMPS SUR ARTUBY		6	7		1	14	2
FIGANIERES		23	93	1	1	118	3
FLAYOSC	1	87	186	10		284	2
LA BASTIDE		4	7	1		12	
LA MOTTE		46	129	6	4	185	3
LA ROQUE ESCL-APON		4	10	1		15	
LE MUY	3	92	261	5	2	363	12
LES ARCS	3	59	165	8		235	18
LORGUES	15	168	348	24		555	24
MONTFERRAT		7	15			22	
SAINT ANTONIN		25	48	8		81	
SALERNES	5	122	173	17		317	6
SILLANS	4	12	45	2		63	2
TARADEAU	2	16	67			85	7
TRANS EN PROVENCE	13	95	183	30	1	322	13
VIDAUBAN	4	143	404	53		604	23
TOTAL	51	978	2338	178	10	3555	117

Draguignan, Bargème hors agglo pour l'instruction

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

LA GEMAPI

L'info de l'année

Après 3 années de précipitations insuffisantes, les sources et les forages de l'agglomération ont atteint des niveaux historiquement bas en 2023. Dans chacune de nos communes, les sources et les rivières se sont asséchées, provoquant une situation inédite. Une campagne de sensibilisation a été lancée pour informer tous les habitants des conséquences de cette sécheresse hivernale.

Les grands projets

• INONDATIONS

Le projet de renaturation de la Nartuby dans sa traversée de Draguignan et Trans-en-Provence, entamé en 2022, se poursuit jusqu'en 2026. L'année 2023 a été marquée par la reconstruction de 2 passerelles routières, dont un nouvel accès au magasin Carrefour de Trans-en-Provence. Le Syndicat Mixte de l'Argens est mandaté pour piloter cette opération pour le compte de l'agglomération.
Ce projet a été désigné comme une initiative emblématique par l'État et a bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 1,6 million d'euros du Fonds Vert.

• DISPOSITIF « ALABRI »

En complément des travaux entrepris le long de la Nartuby pour prévenir les inondations, ce dispositif vise à réduire la vulnérabilité des habitations situées en zone inondable. En 2023, plus de 160 diagnostics gratuits ont été effectués sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, grâce aux financements de DPVa, de l'État et de la Région. Lors de ces diagnostics, un Plan Familial de Mise en Sécurité est remis aux résidents, leur fournissant les outils nécessaires pour se protéger en cas de conditions météorologiques extrêmes. À la suite du diagnostic, les propriétaires ont la possibilité de réaliser les travaux recommandés, avec une subvention de 80 % accordée par l'État.

• GESTION DES EAUX PLUVIALES

Les communes de DPVa ont encore investi près d'1 million d'euros dans l'amélioration des ouvrages de gestion des eaux pluviales. Parallèlement, l'agglomération a lancé à la fin de 2023 l'élaboration d'un Schéma de Gestion des Eaux de Pluie.
Cette étude nous permettra de proposer des améliorations pour nos ouvrages existants, tout en définissant des zones prioritaires pour la mise en place de dispositifs favorisant l'infiltration des eaux pluviales. Parmi ces dispositifs, les techniques alternatives telles que les noues et les bassins d'infiltration seront privilégiées. Elles favorisent l'infiltration de l'eau de pluie, contribuant ainsi à la recharge de nos nappes phréatiques tout en réduisant le risque d'inondations liées au ruissellement.

« Protéger nos territoires, préserver nos ressources : agissons ensemble pour un avenir durable et sécurisé »

En bref

Des interventions ont été entreprises pour venir en aide aux communes confrontées à une pénurie d'eau, notamment par la mise en service d'une canalisation depuis le camp militaire de Canjuers. Sans cette initiative, soutenue par l'État, la commune de Bargemon aurait été confrontée au manque d'eau, avec des répercussions sur les communes voisines de Montferrat et Châteaudouble.
Bien que l'hiver 2023/2024 soit prévu comme étant plus pluvieux, cela ne suffira pas à compenser le déficit accumulé au cours des trois dernières années. Les réserves en eau doivent encore être régénérées pour garantir une sécurité hydrique à long terme.

Chiffres-clés

- **GEMAPI : 2M€ de subvention en provenance du Fond Vert**
- **ALABRI : + de 160 diagnostics réalisés**
- **PLUVIAL : + d'1M€ investissement par les communes de DPVa**

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

L'info de l'année

Après trois années de faibles précipitations, les sources et forages de notre région ont atteint des niveaux historiquement bas. Dans chaque commune, les sources et rivières se sont asséchées.

En avril 2023, DPVa a adopté un plan d'action pour garantir notre approvisionnement en eau, reposant sur quatre axes principaux :

- **Réduire les prélèvements d'eau**
- **Améliorer les installations existantes**
- **Explorer de nouvelles sources d'eau**
- **Engager des actions à long terme**

Une mesure phare de ce plan est l'introduction d'une tarification incitative nommée "sobriété", visant à encourager les économies d'eau. Cette mesure est appliquée dans les communes de Chateaudouble, Claviers, Figanières et Montferrat (la commune de Bargemon, qui avait déjà une tarification plus élevée dans cette tranche, a conservé son tarif).

De plus, des travaux ont été entrepris pour venir en aide aux communes connaissant une diminution de leurs ressources en eau, notamment avec la mise en service d'une canalisation reliant le camp militaire de Canjuers.

Les importantes campagnes de détection de fuites, rendues possibles grâce aux ressources mutualisées de DPVa, ont été poursuivies avec un réel impact sur l'amélioration des rendements de réseaux.

Les grands projets

En 2023, un montant de 63,41M€ a été alloué à la compétence Eau & Assainissement, réparti entre le fonctionnemement (34,08M€) et l'investissement (29,33M€). Ces fonds ont permi de financer de nombreux travaux visant à améliorer les réseaux et les infrastructures dans toutes les communes de notre agglomération.

Parmi ces projets, nous pouvons citer :

- Le raccordement de secours au camp de Canjuers,
- L'extension de l'usine du Puits de l'Eouve,
- L'ajout d'un traitement au forage du Dragon,
- L'agrandissement de l'usine des Costes,
- L'installation d'un nouveau surpresseur à Saint-Antonin-du-Var,
- Des renouvellements de réseaux d'eau potable et/ou d'eaux usées dans différentes zones, notamment :
  - Route de Salernes à Flayosc,
  - Avenue du 19 mars et Chemin de l'Estrée à Vidauban,
  - Le Pigeonnier à Taradeau,
  - Chemin Castellas à La-Roque-Esclapon,
  - Avenue de la Vaugine et École Mistral à Draguignan,
  - RD47 à La Motte,
  - Chemin des Savins à Saint-Antonin-du-Var,
  - Chemin du Cantalus à Ampus,
  - Chemin de Cafon, Chemin de Souletto et Chemin Li Cigalo à Trans-en-Provence.

Afin de coordonner la réalisation de ces travaux avec les projets communaux, des conventions de délégations de maîtrise d'ouvrage ont été établies avec plusieurs communes, notamment Les Arcs-sur-Argens, Draguignan, Figanières, Flayosc, Lorgues, ainsi qu'avec le Syndicat de l'Eau du Var Est pour un projet de canalisations d'eau potable sur la commune du Muy.

Par ailleurs, en raison de l'augmentation de l'activité, plusieurs accords-cadres ont été conclus, notamment pour la fourniture de pièces hydrauliques et électriques, l'achat de véhicules, les travaux de canalisations, les branchements et les réparations de fuites, ainsi que pour la maîtrise d'œuvre générale et la recherche de fuites et diagnostics génie civil.

Chiffres-clés

- **Plus de 80 agents répartis sur le territoire**
- **environ 29 000 abonnés à l'eau potable régie,**
- **plus de 5 millions de mètres cubes distribués par la régie,**
- **plus de 320 fuites réparées**
- **environ 19 200 abonnés à l'assainissement collectif régie**
- **375 tonnes de boues évacuées des stations d'épurations**
- **494 débouchages de réseaux et branchements sur la régie**
- **477 contrôles conception SPANC**
- **453 contrôles réalisation SPANC**
- **852 contrôles filières existantes SPANC**
- **1079 permis instruits sur le volet eau potable et assainissement collectif**

En bref

En 2023, le conseil d'agglomération a délibéré pour intégrer le service d'assainissement de la commune de Salernes dans la régie communautaire au 1er avril 2024. Les contrats de délégation de service public ont été relancés pour le service d'eau potable de Salernes et pour les services d'eau potable et d'assainissement de Callas. Les nouveaux contrats de délégation de service public de Flayosc ont débuté le 1er avril 2023.

La régie communautaire intervient sur 16 communes pour la distribution de l'eau potable et l'assainissement collectif et les équipes de DPVa exploitent en régie directe 22 stations d'épuration. L'assainissement peut être collectif ou non collectif en fonction des zones du territoire et des capacités de collecte. L'Assainissement Non Collectif (ANC) désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques. Ces dispositifs concernent les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent en conséquence traiter elles-mêmes leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel. Les habitations équipées d'un assainissement non collectif relèvent du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui est chargé d'une part de conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et d'autre part de contrôler les installations existantes.

Tout au long de l'année le SPANC a assuré la continuité des contrôles suivants :

- À la conception dans le cadre des permis de construire ou des demandes de réhabilitation,
- À la réalisation lors de la construction des filières d'assainissements non collectifs,
- Lors des transactions immobilières (diagnostic de la filière existante),
- Diagnostics des filières existantes sur le territoire

LA CULTURE

L'info de l'année

Réseau de Lecture publique

Le Conseil Communautaire du 8 novembre 2023, a adopté le Schéma de Développement de la Lecture Publique 2023-2026. S'appuyant sur le diagnostic du territoire et l'évolution des pratiques culturelles des Français, le schéma prévoit une évolution des médiathèques et des services proposés, mettant notamment l'accent sur la transition écologique.
4 axes stratégiques ont été retenus pour construire le prochain Projet Culturel Scientifique Educatif et Social (PCSES 2024-2027), un document de pilotage essentiel pour les établissements culturels :

- Axe 1 : Consolidation de la mission de développement de la connaissance articulée autour de la richesse des collections et de la médiation
- Axe 2 : Maintien des actions culturelles et éducatives portées par les médiathèques
- Axe 3 : Recherche de nouveaux publics
- Axe 4 : Développement de la culture de l'évaluation

Conservatoire

Le Conservatoire d'agglomération a rayonné sur l'ensemble de l'année 2023 et du territoire de DPVa à travers 70 manifestations intra et hors muros.
Les réalisations comprennent :

- 9 concerts à l'auditorium, en lien avec les activités pédagogiques, dont 4 offerts au public scolaire.
- 14 projets et auditions des élèves, 3 déjeuners/goûter musicaux en partenariat avec les médiathèques, 15 Petites Scènes présentant les travaux des élèves ouvertes au public (près de 900 personnes sur l'ensemble de l'année), 9 représentations théâtrales, 7 représentations chorégraphiques, 2 concerts en Ehpad, ainsi que de multiples projets transversaux avec les partenaires culturels (4 vernissages, 4 représentations aux ATP, participation aux Secrets de la Dracénie, inauguration du Festival du cinéma d'auteur, participation au Festival du Muy).
- 2 masterclass offertes aux élèves, un partenariat avec l'Orchestre National de Cannes qui leur a permis d'assister à 4 concerts, des rencontres ouvertes avec les facteurs d'instruments et luthiers.

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

Patrimoines et Musées

- Obtention des Marques :

Qualité Tourisme et label tourisme et handicaps pour le musée des Arts et Traditions Populaires

Le Musée des Arts et Traditions Populaires s'engage dans des démarches de qua[illegible] de ses visiteurs et de garantir un accueil optimal ainsi qu'une accessibilité maximale pour tous les publics. Dans cette optique, il a été soumis à un audit le 24 avril 2023, au cours duquel il a obtenu un score de plus de 92% au questionnaire pour l'obtention de la marque Qualité Tourisme.
Parallèlement, le musée s'est également engagé dans l'obtention de la marque Tourisme et Handicap, en collaboration avec la direction du Tourisme.
Cette démarche a abouti à l'obtention de la marque Tourisme et Handicap pour les 4 familles de handicaps reconnues.

Les grands projets

Réseau de Lecture publique

Cap sur la bibliothèque verte !

Une dynamique est lancée pour rendre le réseau des médiathèques plus écologique et l'inscrire dans une économie durable. Cette initiative vise à promouvoir l'économie circulaire, limiter les consommations et l'impact des procédures, ainsi qu'à améliorer le tri des déchets du circuit du livre et des bureaux.
Ce projet est lié au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et au service environnement, qui accompagnent le réseau dans cette démarche écologique.
Du côté des usagers, cette démarche de "verdissement" a débuté avec l'événement "Regards sur le Vivant" qui s'est déroulé d'avril à juin 2023. L'objectif était de sensibiliser à l'importance de la biodiversité et de la préservation de l'environnement face aux défis climatiques actuels.

Conservatoire

La Semaine autour des Vents (du 1er au 4 février) a réuni plus de 400 personnes. Les activités comprenaient un déjeuner musical en Médiathèque, une présentation de la clarinette à des élèves d'écoles et de lycées du territoire), un concert des Clarinettes d'Azur, 2 Petites Scènes ouvertes au public pour présenter les travaux des élèves du département des Vents, ainsi qu'une exposition des facteurs d'instruments (Yamaha France et Vandoren-Bormes-les-Mimosas).

La Semaine autour de Debussy (du 15 au 18 mars) a attiré plus de 785 personnes. Les activités comprenaient un goûter musical en Médiathèque avec une représentation dansée de la Boite à joujoux de Debussy, un concert-spectacle de Sabine Quindou et Simon Zaoui autour du compositeur, une masterclass avec Simon Zaoui proposée aux élèves pianistes, ainsi que 2 Petites Scènes ouvertes au public toutes disciplines confondues, dont un concert de poche réunissant 4 classes de FM et la Camerata vocale.

La Semaine autour des Musiques Actuelles (du 12 au 15 avril) a proposé un déjeuner-rock en Médiathèque, une comédie musicale "Paris et sa magie" par les classes de chants du conservatoire, 2 concerts sur Les Légendes du Rock, ainsi qu'un concert-spectacle à destination des scolaires.

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

Patrimoines et Musées

Dans le cadre de la démarche Pays d'Art et d'Histoire,
DPVa a obtenu un financement du GAL Grand Verdon, programme LEADER pour réaliser une étude topographique dans 6 communes :

- En 2023 : Comps-sur-Artuby, La Roque-Esclapon, La Bastide, Bargème.
- En 2024 : Sillans-la-Cascade, Salernes.

L'objectif de cette étude est de recenser, photographier, étudier et situer le patrimoine de ces communes dans son contexte historique, sociologique, artistique et technique. À l'issue de ce travail topographique, des plaquettes seront créées à destination du public, accompagnées de campagnes de communication pour valoriser le patrimoine local. Plusieurs chercheurs sont affectés à cette mission, notamment 3 chercheurs du service Traditions et Inventaire de la Région Sud, 1 photographe, 1 dessinateur et l'attachée de conservation du service Patrimoines et Musées de DPVa.

Dans le cadre de la politique régionale de conservation et de valorisation du patrimoine, le service Patrimoine, Traditions et Inventaire de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a initié la création d'un réseau de spécialistes du patrimoine textile. Ce groupe s'est réuni pour la première fois en mars 2023 au Domaine des Treilles à Tourtour, pour étudier la collection de textiles d'Anne Gruner Schlumberger. Un 2ème séjour d'étude a eu lieu en novembre 2023 au musée des ATP pour expertiser une centaine de pièces de la riche collection textile du musée.

Les Petites Galeries
Dans le but de promouvoir l'Art Contemporain pour tous, l'Artothèque propose la création et l'installation de « Petites Galeries » au sein des établissements scolaires. Des lieux destinés à accueillir des œuvres, accompagnées d'une médiation afin d'appréhender le travail des artistes. Les travaux des élèves en lien avec le thème choisi sont également exposés.
Ouverture de deux Petites Galeries comptabilisant plus de 5000 visites d'élèves :

- au collège Paul Emile Victor à Vidauban
- au collège Marie Mauron à Fayence

> La Culture, un voyage enivrant au coeur de l'art, de l'histoire et de la créativité

En bref

Réseau de Lecture publique

- Création de 2 espaces tourisme & médiathèque à Bargemon et à Salernes.
- Obtention de subventions qui permettront la commande d'un Médiabus, qui desservira les communes sans médiathèques.
- L'accueil de Laura Tisserand pour une résidence d'illustration a dynamisé l'ensemble du territoire grâce à des ateliers ouverts à tous et proposés à des structures partenaires.

Conservatoire

Dans le cadre du partenariat avec l'Éducation Nationale pour le projet 100% EAC, plusieurs initiatives ont été menées en 2023 :

- **Le projet "Data",** présenté au Théâtre de l'Esplanade le 7 avril, a réuni 2 chorales :

celle du collège Paul-Emile Victor de Vidauban et la chorale ado-adultes du Conservatoire, accompagnées par un atelier de Musiques Actuelles du Conservatoire et leur professeur.
En collaboration avec le Lycée de Lorgues, le Collège Ferrié et la Médiathèque, 3 professeurs du conservatoire ont animé le projet EAC "Chemins d'Exil", proposé au public scolaire.

- **La seconde édition de la Journée Suzuki,** le 11 mars, a permis aux enfants de commencer l'apprentissage du violon et du violoncelle dès la moyenne section de maternelle. Cet événement a rassemblé des élèves de DPVa, Cannes et Marseille dans une journée d'effervescence et de partage.
- **La Semaine Portes Ouvertes,** tenue du 19 au 24 juin, a été une opportunité pour tous les publics de découvrir les différentes disciplines enseignées au conservatoire. Cette seconde édition a proposé pas moins de 26 prestations sur l'ensemble des sites, incluant des présentations, des cours ouverts, des concerts des orchestres et ensembles instrumentaux, ainsi que des ateliers d'improvisations théâtrales et de chant lyrique.

Patrimoines et Musées

- **Le Petit Parcours d'Art Contemporain**

L'Unité Art Contemporain a conçu un Petit Parcours d'Art Contemporain exposé dans les vitrines du Musée des Arts et Traditions Populaires. Chaque œuvre parmi les 15 présentées a été sélectionnée pour dialoguer avec les objets exposés dans chaque espace. La plupart des œuvres provient du fonds de l'artothèque d'agglomération, qui compte plus de 860 œuvres disponibles pour le public sur www.larto.fr

- **Parcours EAC : Fouilles Archéologiques de Saint-Hermentaire**

L'unité archéologique du service Patrimoines et Musées de DPVa a mis en place un parcours EAC pour 3 classes ayant eu le privilège de rencontrer les archéologues sur le site des fouilles de Saint-Hermentaire le 13 juin 2023. Ces classes comprenaient 2 groupes de CM1 de Draguignan (Sainte-Marthe et Brossolette) et une classe de 5ème du collège Rostand de Draguignan.

- **Exposition "Entre le Ciel et la Mer"**

Cette exposition inédite évoque pour la première fois la vie et les exploits du capitaine de vaisseau Roger Bonnot, avec un accent particulier sur les grandes dates des traversées de l'Atlantique. Elle a été créée par le médiateur du musée Honoré Camos et le service communication de DPVa.

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

Chiffres-clés

Réseau de Lecture publique

- **Entrées : 316 811 (dont 210 765 à Draguignan)**
- **Inscriptions : 22 004 soit 20% de la population (moyenne nationale = 16%)**
- **Prêts : 316 063 (dont 201 366 à Draguignan)**
- **Documents : 207 816**
- **Ressources numériques : 7 719 visionnages**
  (3 127 magazines, 2 674 films, 1 040 ressources autoformation et 878 livres)
- **Visites internet : 113 000**

Conservatoire

- **Elèves : 766 (dont 604 réinscriptions)**
- **Professeurs : 40**
- **Disciplines et pratiques collectives : + de 30**
- **Manifestations : 70 (8 300 personnes accueillies)**

Patrimoines et musées

- **Visiteurs : 9506**
- **Service médiation : 183**
- **1ère programmation estivale : 221 participants aux ateliers d'été**
- **1ere journée semences anciennes « Graines d'avenir » : 600 visiteurs et 27 partenaires**

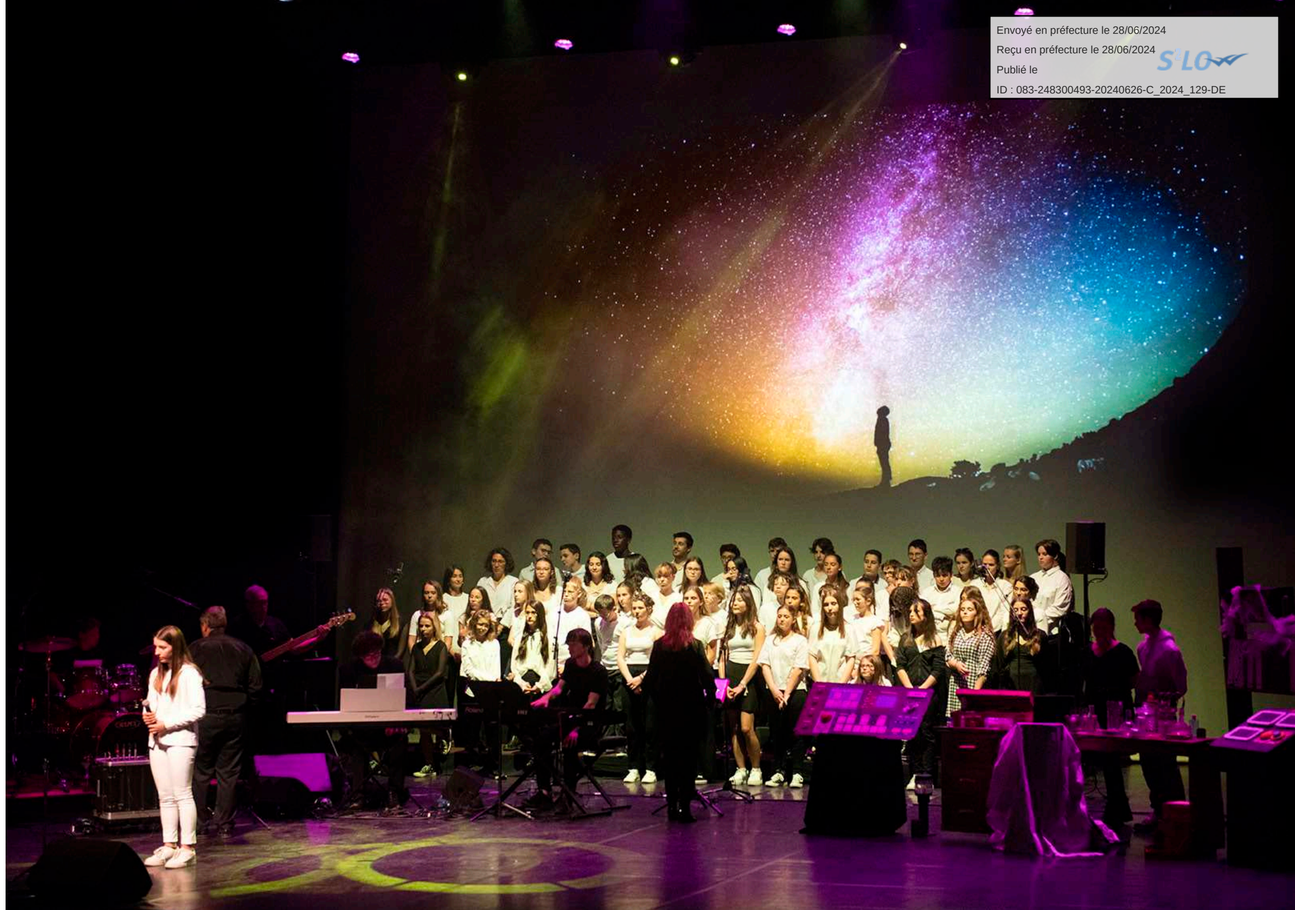

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

LES SPORTS

L'info de l'année

La direction des sports a poursuivi son engagement à fournir un niveau de qualité élevé dans la gestion quotidienne des équipements sportifs et des piscines.
Malgré l'interdiction d'arrosage due aux conditions climatiques, le service a réussi à maintenir l'activité sur l'ensemble de ses sites. L'engagement envers la communauté sportive locale s'est maintenu, mettant un accent particulier sur l'efficacité opérationnelle et la maximisation de l'utilisation des installations existantes. L'objectif a été de garantir un accès optimal aux équipements sportifs.

Les grands projets

En 2023, la sécheresse a posé des défis uniques, notamment l'interdiction d'arrosage, susceptible d'affecter la qualité des terrains de sport. Le service a mis en œuvre des mesures d'urgence pour préserver les installations. L'accent a été mis sur des pratiques d'entretien adaptées aux conditions de sécheresse et sur des initiatives de sensibilisation à l'utilisation responsable de l'eau.
Le Service des Sports s'est consacré à l'optimisation des opérations courantes. Des efforts ont été déployés pour améliorer l'efficacité des processus de maintenance et assurer la sécurité des utilisateurs.
Une attention particulière a été accordée à l'étude sur le développement des piscines, visant à offrir un espace aquatique supplémentaire dans la ville centre, moderne et respectueux de l'environnement.

En bref

- **Événements Communautaires**

Les activités en piscines ont été renforcées avec l'installation de structures gonflables durant l'été. Une série d'activités liées aux activités aquatiques est venue compléter l'offre associative, notamment l'aisance aquatique, l'aquagym et l'aqua-training.

- **Programme « Éco-Piscine »**

Nous avons poursuivi le plan "Éco-Piscines" engagé. Dans le cadre de notre engagement envers le développement durable, toutes nos piscines ont fait l'objet d'une réflexion et de la mise en place d'équipements de systèmes éxo-énergétiques. Cela a permis de réduire significativement notre empreinte carbone et les coûts énergétiques associés. Par exemple, la piscine de Bargemon a été remplie via une source en début de saison estivale.

- **Événements Adaptés aux Conditions Climatiques**

En analysant les données d'utilisation, nous avons ajusté les horaires d'ouverture des équipements sportifs pour maximiser leur utilisation malgré les restrictions liées à la sécheresse. Cette démarche a assuré la continuité des activités des associations. Pour les piscines, en complément de l'ouverture de la piscine Alex Jany durant l'été, la piscine Jean Boiteux a été temporairement ré-ouverte durant la période de canicule fin juillet.

Chiffres-clés

- **Taux d'Occupation Stable : 95%**
- **Économies Fluide Réalisées : entre 5% et 8%**
- **Augmentation des recettes : 9.6%**
- **Maintien de l'activité malgré la sécheresse : 100%**

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

L'info de l'année

La direction du développement économique, en complément de ses missions, a déployé une stratégie d'animation économique reposant en partie sur différentes politiques contractuelles, programme Territoires d'Industrie, programme LEADER, programme EIT écologie industrielle territoriale, Dispositif Sites clé en mains.
En partenariat avec l'Université de Toulon, DPVa a obtenu le label Campus Connecté du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Les grands projets

- **Poursuite de Dracénie Terre de Campus**

Le projet "Dracénie Terre de Campus" vise à établir un campus centralisé à Draguignan, offrant une gamme diversifiée de formations universitaires et continues, ainsi que des services dédiés à la vie étudiante via la création de la Maison du Campus. L'année 2023 a permis :

- la finalisation d'études complémentaires en vue d'accueillir une partie du futur campus, mais aussi sur la réouverture potentielle du restaurant universitaire en lien avec le CROUS.
- la réalisation de l'étude portant sur les métiers liés à la transition écologique dans le cadre du projet CNAM qui vise à créer une antenne de proximité en Dracénie, et dont les 3 filières cibles retenues sont :
  - L'énergie (économe flux, énergies renouvelables…)
  - L'industrie et notamment l'eau, l'assainissement, l'économie circulaire
  - Le bâtiment avec l'écoconception et éco.
- le développement de l'offre de formation en apportant soutien et appui
  - Ouverture d'une antenne de la Haute Ecole du travail et de l'Intervention Sociale (2 formations proposées : éducateur jeunes enfants et éducateurs spécialisés)
  - BTS comptabilité porté par Capforma (organisme de formation de la CCI)
  - ouverture de l'école B-Factory qui propose en alternance un BTS communication et un BTC Management Commercial Opérationnel
  - ouverture d'un BTS support à l'action managériale porté par le lycée Jean Moulin

- **Poursuite des actions en matière agricole**

Le Projet Alimentaire de Territoire émergent de la Dracénie et prend forme avec la réalisation de compléments de diagnostic sur différentes thématiques :

- Production Agricole Alimentaire :

Etude pour cibler les zones agricoles productives à développer. Un plan d'action opérationnel et priorisé a été entamé, intégrant l'adaptation nécessaire au changement climatique.

- Restauration Hors Domicile :

Un état des lieux du fonctionnement des 33 cantines scolaires du territoire a été dressé, conformément à la loi EGALIM (obligation de 50 % de produits de qualité dont 20 % de bio) et aux mesures de lutte contre le gaspillage alimentaire.

- Lutte contre la Précarité Alimentaire :

Une enquête a été menée auprès d'une quinzaine de structures d'aide alimentaire, ainsi qu'auprès des communes et CCAS de la Dracénie. Identification des actions adaptées au territoire pour lutter contre la précarité alimentaire.

- **Mise à jour du plan d'occupation pastoral intercommunal**

Après une année d'enquête, le Plan d'Occupation Pastoral de la Dracénie a été actualisé sur l'ensemble de son territoire. Sur 49 structures pastorales identifiées, 37 ont leur siège d'exploitation en Dracénie.
L'élevage, principalement de petits ruminants (ovins viande / caprins lait), voit une augmentation des installations en ovin lait, cheptel bovin et caprin lait. Environ 35 000 ha, soit 40 % du territoire (y compris le Camp de Canjuers), sont pâturés principalement dans le Nord de la Dracénie par une cinquantaine d'éleveurs. La rareté de la ressource en herbe est constatée, liée au déficit pluviométrique et au détournement d'usage des terres pastorales comme l'urbanisation.
Le plan d'action a déjà pris forme en 2023 et s'articule autour des axes suivants :

- Renforcer et développer le pastoralisme en forêt
- Affiner les connaissances sur le lien entre biodiversité et pastoralisme
- Faire du pastoralisme un axe de transition agro-écologique
- Communiquer sur l'activité pastorale pour une coexistence harmonieuse sur le territoire
- Animer le POPI

- **Mise en œuvre du Plan départemental de Reconquête agricole à l'échelle de DPVA**

La Chambre d'Agriculture du Var, en partenariat avec DPVa et les communes concernées, met en œuvre le plan départemental de Reconquête Agricole. En 2023, sur la Dracénie, cela s'est traduit par la mise en place d'une animation foncière sur deux zones agricoles protégées (ZAP) : une à La Motte et une à Taradeau. Après des réunions d'information organisées par la Chambre d'Agriculture auprès des propriétaires privés sur les possibilités de mise à disposition de terres aux exploitants agricoles, des courriers ont été envoyés via la SAFER aux propriétaires de parcelles en friche pour les inciter à les remettre en culture.

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

- **Préservation du foncier agricole**

En 2023, le nombre de transactions foncières sans bâti en zone naturelle et agricole a diminué de 15 %. Avec le soutien de DPVa, la SAFER a exercé son droit de préemption sur 57 ventes, dont 37 avec révision de prix et 12 de manière partielle. Ces actions ont pour objectif de contenir la hausse des prix du foncier agricole et de favoriser ainsi la pérennité de l'usage agricole des terres par le renforcement et l'installation de nouvelles exploitations agricoles.

- **Animation économique de proximité**

La Direction du développement économique souhaite créer une nouvelle dynamique autour du monde économique. A ce titre, elle a soutenu ou organisé divers évènements regroupant les acteurs du monde économique au travers des « cafés de l'éco en dracénie », moments d'échanges et de rencontre pour les chefs d'entreprises.

ENTREPRENDRE EN DRACÉNIE PROVENCE VERDON | LES CAFÉS DE L'ÉCO

En bref

L'agglomération a entrepris une étude de faisabilité des filières économiques, incluant la Défense Sécurité, le Bois et Écoconstruction, ainsi que les Cleantech. Les résultats montrent des perspectives prometteuses, mais la mise en place complète reste à réaliser, ouvrant des opportunités pour le développement économique local.
Lauréate de l'Appel à Projets de l'Économie Circulaire et Territoriale (EIT) au Volet 1, l'agglomération a reçu une subvention de 20 000€ pour une étude sur l'écologie industrielle. Cette étude servira de base pour obtenir une subvention de fonctionnement afin de mettre en œuvre les initiatives découlant de cette étude.

Mise en place d'un suivi qualitatif et quantitatif des "Rendez-vous Entreprises" regroupant une cinquantaine de rencontres :
- Techniques entre Agents Territoriaux (40%)
- Accompagnement et Besoins des Entreprises (20%)
- Recherche de Foncier (40%)

Labellisation des ZAE, lors de la cérémonie de remise de label régional « Parc + », 6ème édition, organisée par l'ARBE Région Sud, 2 Parcs d'activités économiques de la Dracénie candidats au label ont été récompensés pour les nombreux efforts réalisés en matière de développement durable et d'adaptation au changement climatique.
- Le Parc d'activités Saint Hermentaire - Pont de Lorgues - Brossolette, à Draguignan, a obtenu la reconnaissance "Parc engagé", 1er niveau vers le label.Le Parc logistique des Bréguières, aux Arcs sur Argens, a obtenu pour la 2ème fois le label « Parc + Niveau 2 ».

label 2023-2025 ENGAGÉ DANS LA LABELLISATION PARC+ EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

label 2023-2025 PARC+ 1 2 3 QUALITÉ ET PERFORMANCE AU CŒUR DU PARC D'ACTIVITÉS EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Conformément à la loi Climat et Résilience, l'Agglomération, responsable des Zones d'Activités Économiques (ZAE), a finalisé en Conseil d'agglomération du 08 novembre 2023 l'inventaire obligatoire des 14 ZAE du territoire. L'objectif est d'avoir une meilleure connaissance des disponibilités foncières et immobilières pour développer une stratégie de développement économique local tout en réduisant l'impact sur l'environnement.

Organisation d'un séminaire sur la transition écologique, où les enjeux du plan climat air énergie de DPVa ont été présentés aux membres du Conseil de Développement. De plus, la Maison Régionale de l'Eau a abordé les défis liés à l'eau dans un contexte de changement climatique. Le Conseil de Développement a été identifié comme un lieu de réflexion, d'échange et de proposition dans le domaine de la transition écologique.

Chiffres-clés

- **Campus connecté, 2023/2024 : accueil possible de 45 étudiants**
- **30 jeunes inscrits, 17 hommes, 13 femmes**
- **100% résident en dracénie**

- **Missions locales : 2 sur le territoire**
- **2004 jeunes accompagnés, 335 jeune QPV**
- **257 366€ de subventions accordées**

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

LE TOURISME

L'info de l'année

Dans un contexte touristique délicat, DPVa confirme son statut de destination touristique de premier plan, avec une estimation de plus de 7 700 000 nuitées en 2023. Notamment, une augmentation significative de près de 10% en Juillet et en Août, ainsi qu'une hausse de 6,3% sur l'ensemble de l'année.

« Rayonnement de notre territoire ... »

Les grands projets

• Avec un an d'avance, 2023 a vu le territoire être labellisé Tourisme et Handicaps pour ses établissements suivants :
- L'Office de Tourisme Intercommunal à Draguignan
- Les Points Infos Tourisme de Lorgues, Les Arcs, Le Muy, Vidauban et Comps Sur Artuby
- Les Espaces Tourisme et Médiathèque de Flayosc, Callas et Bargemon
(pour la partie Tourisme uniquement)
- Le Moulin Communal de Callas
- Le Musée des Arts et Traditions Populaires de Draguignan.

• Un mois d'Octobre placé sous le signe de l'œnotourisme avec l'organisation et l'animation du fascinant Week-end (29 évènements, 9 partenaires labellisés pour + de 2400 participants) et la nouvelle version "Autour du Vin prend l'air" qui a accueilli près de 2000 visiteurs sur deux jours.

• L'Office de Tourisme Intercommunal a été renouvelé dans son classement en catégorie 2, récompensant ainsi les efforts de ses agents en matière d'accueil et de services professionnels rendus aux touristes comme aux locaux.

En bref

• **Presse/médias**

Une année encore riche en termes de retombées de presse grâce à de solides partenariats avec l'ADT, le CRT et le CIVP. Ainsi, DPVa a bénéficié d'une visibilité notable avec 28 accueils, reportages ou articles dans la presse locale, régionale, nationale et internationale.

• **Animation de territoire**

Une année riche en matière d'animation des réseaux des professionnels avec l'organisation de nombreux ateliers, conférences, workshops ou éductours à destination de nos professionnels (280 pros présents sur l'ensemble des animations). Un été aussi très animé avec l'organisation de nombreuses visites guidées, sorties, balades, ateliers, escape game, jewux de pistes ou promenades gourmandes sur l'ensemble du territoire qui ont réuni près de 750 personnes.

• **Promotion ciblées**

Un fort partenariat avec le groupe Avia a permis une présence tout l'été sur les aires d'autoroute de Vidauban, générant 307 contacts et la distribution de 628 documents promotionnels ainsi que la distribution de près de 500 produits locaux.

Chiffres-clés

- **Nuitées : + de 7 741 082 nuitées**
- **Site internet : augmentation spectaculaire de + de 100% des pages vues sur le site internet**
- **Renseignements : + de ½ million**

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

LE PIDAF

PLAN INTERCOMMUNAL DE DEBROUSSAILLEMENT ET D'AMENAGEMENT FORESTIER

L'info de l'année

Le service a maintenu son programme de travaux annuels, réalisant avec succès 12 chantiers et déposant les demandes de subventions. L'arrivée de 2 agents renforce et dynamise l'activité du service, permettant ainsi sa reconstruction et sa stabilisation.

En bref

- Transfert des dossiers FEADER à la Région avec de nouvelles procédures.
- Nouveau gestionnaire dans la Réserve Naturelle Plaine des Maures, amorçant une collaboration constructive.
- Renouvellement de l'accord-cadre pour les travaux des 4 prochaines années.

Les grands projets

• Les études de faisabilité technique et environnementale sur le gué de l'Endre (Callas) et le Plan d'Aille (Vidauban) ont été finalisées pour les futurs travaux PIDAF, prenant en compte l'ensemble des enjeux environnementaux du territoire. Ces études ont mis en lumière la richesse environnementale du territoire de DPVa.

Chiffres-clés

- **Subventions : 140 000 € FEADER liées à l'année 2017**
- **Travaux PIDAF : Débroussaillement de 140 hectares de pare-feu**
- **Travaux PIDAF : Entretien de 55 kilomètres de piste**
- **Servitudes DFCI : Finalisation de la procédure sur 5 ouvrages avec l'obtention d'un arrêté préfectoral**
- **Mesure Agri Environnementales à but DFCI : contractualisation de 3 MAEC sur plusieurs ouvrages DFCI**

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

NATURA 2000

> « Protéger la biodiversité et les habitats naturels les plus précieux de notre territoire »

L'info de l'année

Le territoire de DPVA compte 8 sites du réseau Européen Natura 2000 et porte l'animation de 3 de ces sites. C'est une gestion au quotidien visant à conserver la biodiversité au travers d'accompagnement de projets, de sensibilisation, de surveillance.
Cette année aura été marquée par le renouvellement de la convention cadre d'animation des sites Natura 2000 pour la période 2020-2026 marquant ainsi l'engagement de DPVa dans la préservation des espaces remarquables que constituent les sites Natura 2000.

Les comités de Pilotage Natura 2000 se sont donc réunis afin de :

- **Présenter le bilan d'animation 2020-2023**
- **Désigner DPVA comme structure animatrice des sites Natura 2000**
- **Désigner les Présidents de ces COPIL**
- **Présenter le programme d'action 2023-2026**

Monsieur Rouvier, Maire de Châteaudouble a donc été désigné président du COPIL du site "Plaine de Vergelin - Fontigon, gorges de Châteaudouble, bois des clappes" et Monsieur Maria, Maire de Callas, Président du Copil des sites "Colle du Rouët" et "Forêt de Palayson, bois du Rouet ".
L'Union Européenne (FEADER) finance à hauteur de 123 494,24€ (80%) et la Région PACA à hauteur de 30 873,56€ (20%) l'animation du Document d'objectif (DOCOB) de ces 3 sites pour la période 2023-2026

Les grands projets

• 2023 a été marquée par la signature d'un contrat Natura 2000 avec l'ONF en forêt domaniale de la Colle du Rouet pour la création d'un ilot de sénescence au sein d'une chênaie blanche en Forêt Royale de Saint Paul en Forêt. Ce contrat vise accroître le caractère naturel et la complexité structurale des habitats forestiers d'intérêt communautaire.

• L'ONF s'engage à ne réaliser aucune intervention sylvicole dans cet ilot de 2 hectares. Les peuplements y sont donc laissés à leur évolution naturelle. Les arbres y atteignent leur longévité maximale, fournissant ainsi des habitats et des micro-habitats à de nombreuses espèces inféodées à ces milieux, telles que les insectes saproxiliques, les chauves-souris ou encore l'avifaune forestière.

La sensibilisation du grand public aux enjeux de la biodiversité revêt une importance capitale dans la gestion des sites Natura 2000. Ces initiatives visent à mettre en valeur le patrimoine naturel et à encourager une prise de conscience collective des défis écologiques de notre territoire.
Depuis 3 ans, DPVA organise des balades contées dans le cadre de la Nuit internationale de la chauve-souris.
Afin de faire découvrir le réseau Natura 2000 et sensibiliser les enfants du territoire, des animations scolaires en classe ou en extérieur sont proposées aux élèves de CM1 et CM2.
Des actions de sensibilisation ont également été initiées en partenariat avec la direction du Tourisme.

Chiffres-clés

- **Activités proposées : + de 150 participants**
- **Sensibilisation scolaires : 400 élèves soit 18 classes**

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

L'HABITAT

L'info de l'année

• Dans le cadre de la réforme nationale (loi ALUR/ELEC/ELAN) un nouveau cadre intercommunal a été mis en place afin d'améliorer le service aux demandeurs d'un logement social et de définir des stratégies locales en matière d'attribution. La Conférence Intercommunale du Logement (CIL) s'est réunie en plénière le 27 janvier 2023. Plusieurs ateliers thématiques ont été organisés afin d'élaborer les documents cadres de cette réforme. Dans le même temps, l'Etat a conduit sa réforme de gestion en flux des contingents réservataires, grand bouleversement 2023.

• Suite à la signature de la convention d'adhésion en 2021, l'Etat, DPVa, les communes lauréates au dispositif (Les Arcs/Le Muy, Lorgues et Salernes), les partenaires financiers et opérationnels, ont signé les conventions cadres Petites Villes de Demain et Opération de Revitalisation du Territoire le 26 juin 2023 en vue de passer en phase opérationnelle.

• Le dispositif Action Cœur de Ville, qui concerne la ville centre, Draguignan, 1ère temporalité 2018-2023, a fait l'objet d'une prorogation jusqu'à 2026.

• La programmation 2023 porte la production de 321 logements locatifs sociaux dont un EHPAD en réhabilitation-extension de 111 places à Lorgues.

• 1 OPAH intercommunale assortie de 3 secteurs d'intervention renforcée (Bargemon, Callas et Montferrat) et 2 OPAH-RU (Le Muy-Les Arcs-Vidauban et Salernes-Lorgues) ont été déployées en 2023 pour démarrer début 2024. Une étude pré-opérationnelle visant la poursuite de l'OPAH-RU de Draguignan a été réalisée afin d'examiner les besoins et mettre en place un/des nouveau(x) dispositif(s) en 2024.

Les grands projets

• La réforme des attributions de Logements sociaux :

La CIL a été constituée par délibération le 28 septembre 2022 et s'est réunie en assemblée plénière le 27 janvier 2023. 5 ateliers thématiques se sont réunis, ils ont permis d'aboutir à l'élaboration de la grille de cotation de la demande à la rédaction du Plan Partenarial de la Gestion de la Demande (PPGD) et à celle de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA). Ces documents forment le cadre d'attribution partagé par tous les partenaires des attributions de logements sociaux dès 2024.

• Les Petites villes de demain

En 2023, une réflexion a été conduite sur la thématique de l'activité économique concernant les différentes possibilités administratives et juridiques de lutte contre la vacance commerciale avec la mise en place de boutiques à l'essai.

Sur les thématiques de transition écologique et de mobilité, une ingénierie a été initialisée avec le partenaire CEREMA pour la conduite d'études à l'échelle de centres villes de plusieurs communes : insertion d'îlots de fraîcheur, aménagements durables, gestion des eaux en lien avec les questions de mobilité et de stationnement.

Concernant les questions d'habitat, l'année 2023 a permis la mise en place par les différents partenaires de dispositifs incitatifs/coercitifs pour l'amélioration de l'habitat et la lutte contre l'habitat indigne assorti d'un volet renouvellement urbain important.

La commune des Arcs a également lancé les études de préfiguration pour la réhabilitation de plusieurs îlots avec l'Etablissement Public Foncier Régional et procède à des opérations de relogement.

Dans le cadre de leurs politiques de réaménagement des espaces publics, les communes de Lorgues et du Muy ont engagé la première tranche d'une de leurs opérations phares de leur projet urbain :

- la requalification des rues et places du centre-historique à Lorgues
- la requalification et revitalisation de l'axe Est-Ouest du centre-ville au Muy

Toutes les communes sont entrées en phase opérationnelle avec différentes réalisations sur les espaces publics, patrimoine (ex : travaux Château des Seigneurs Salernes), équipements publics (ex : finalisation du Pump Track du Muy), activité économique (création de 2 associations des commerçants à Lorgues et aux Arcs, travail sur la redynamisation du marché aux Arcs).

• Action Cœur de ville

Sur la base des éléments de bilan et afin de poursuivre la politique volontariste engagée, la commune de Draguignan a conduit la démarche de rédaction de l'avenant de prorogation du dispositif ACV sur la période 2023-2026, aux côtés de l'Etat et de DPVa. Il porte un programme prévisionnel d'actions d'un montant de 54 286 257€, resserré autour de 36 actions dont 9 sous la maîtrise d'ouvrage de DPVa.

• Le parc de logements privés

Déploiement de la phase opérationnelle du dispositif avec le marché de suivi animation de OPAH intercommunale, l'OPAH-RU Lorgues et Salernes, l'OPAH-RU Les Arcs - Le Muy - Vidauban et la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale relogement - Conventions de programmes signées et engagées.

Poursuite des travaux d'ingénierie sur le centre-ville de Draguignan.

Chiffres-clés

• L'attribution de logements sociaux :
- Logements sociaux : 123 (47 neufs/76 rotations)
- Logements locatifs sociaux : 199 neufs livrés sur les communes de Lorgues et du Muy

• Les Petites villes de demain :
- 126 M€ d'opérations qui se décomposent comme ci-après :
- 4% des actions du programme contractualisé sont achevées
- 62% des actions du programme contractualisé sont engagées (études et travaux)
- 34% des actions du programme contractualisé restent à engager

• Le financement du logement social :

Totaux par commune			DPVa	%	dont SRU
Draguignan	104	32%	342 000 €	36%	
Flayosc	44	14%	220 000 €	23%	
Salernes	4	1%	18 000 €	2%	
Trans	4	1%			
Les Arcs	43	13%	129 000 €	14%	
Le Muy	11	3%	228 000 €	24%	120 000 €
Lorgues	111	35%			
Total	321		937 000 €		

• Le parc privé :
- demandes de subvention : 71
correspondant aux participations suivantes :
- Anah : 783 963€ (ajoutés à 66 338 € d'ingénierie),
- DPVa : 219 009€

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

LA COHESION SOCIALE

L'info de l'année

La politique de la ville vise à réduire les écarts de développement entre les communes, restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers les plus défavorisés, et améliorer les conditions de vie de leurs habitants. DPVa compte 3 quartiers prioritaires sur son territoire. Dans le cadre de cette politique publique, notre agglomération collabore étroitement avec les communes de Draguignan et du Muy, ainsi qu'avec l'État, pour œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des habitants.

La réduction des inégalités dans ces quartiers constitue une préoccupation majeure, touchant divers domaines tels que l'accès à l'emploi, aux soins, à l'éducation, à la culture, au sport, ainsi qu'au logement. DPVa s'est engagé aux côtés de l'État dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2023, visant à coordonner les actions, soutenir les associations locales, et mobiliser l'ensemble des partenaires incluant les associations, les acteurs économiques, les bailleurs sociaux et les conseils citoyens.

L'évaluation de ce Contrat a pris fin au 31 décembre 2023, marquant ainsi une transition vers le futur Contrat « Engagement Quartiers 2030 », qui sera co-construit avec les acteurs et partenaires du territoire, afin de poursuivre les efforts en faveur de l'amélioration des quartiers prioritaires et du bien-être de leurs habitants.

Les grands projets

• La dernière année des anciens Contrats de ville 2015-2023 a été marquée par une orientation précise des crédits spécifiques Politique de la ville à travers un appel à projet. Sur 73 actions déposées, 57 ont été financées, soutenant ainsi des associations dans la mise en œuvre d'actions spécifiques en faveur des habitants des 3 quartiers prioritaires. DPVa, en partenariat avec l'État, a assuré la coordination et le suivi de ces actions tout au long de l'année.

• Dès janvier 2023, DPVa, en collaboration avec le délégué du préfet et les communes de Draguignan et du Muy, a entamé un travail de préparation pour le futur contrat de ville 2024-2030, nommé "Engagement Quartiers 2030". Cette démarche a impliqué de nombreuses rencontres, diagnostics et entretiens avec les partenaires et acteurs du territoire, permettant de formaliser les priorités et les axes d'actions pour chaque quartier et par thématique.

• Parallèlement, la Convention Territoriale Globale est devenue le cadre contractuel de référence entre les CAF et les collectivités territoriales pour la période 2023-2026. Cette convention identifie les enjeux et priorités en matière de services aux familles, couvrant des thématiques telles que la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, le soutien aux parents, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, l'animation sociale, le logement, le cadre de vie et l'inclusion handicap. Des chargés de coopération sont désignés pour accompagner les communes dans l'élaboration de plans d'actions répondant aux besoins des familles.

• Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) demeure le principal cadre de concertation, de facilitation et de coordination avec les communes et les partenaires. Pour la première fois, DPVa a mutualisé l'organisation de la séance plénière avec 3 Conseils Locaux (Draguignan, Lorgues et Vidauban). L'objectif est de réunir sur une même instance tous les acteurs institutionnels et associatifs du domaine, favorisant ainsi une meilleure coordination du partenariat et des actions. Ces actions couvrent un large éventail de domaines, notamment l'accueil de personnes en Travail d'Intérêt général, la lutte contre les violences conjugales, et la veille éducative en collaboration avec l'éducation nationale.

• Le service public du Point-justice a poursuit également ses activités en tant que service juridique de proximité, offrant un accès au droit aux administrés. Avec près de 2600 contacts en 2023, répartis sur 16 permanences mensuelles, ce service garantit un accueil gratuit des usagers sur 16 permanences mensuelles.

Chiffres-clés

- **Le point justice :**
  - 290 permanences de professionnels / + de 2600 contacts
- **Actions financées au titre de la politique de la ville : 57**

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

LES RESSOURCES HUMAINES

L'info de l'année

Au sortir d'une pandémie sans précédent, nous avons affronté de nombreux défis RH dans un contexte d'inflation et de fortes contraintes budgétaires.
Les grands faits marquants prennent en compte :

- **Augmentation de la valeur du point de +1,5% au 01/07/2023, rehaussement des bas salaires et refonte des grilles indiciaires**
- **Reconduction de la GIPA ou "garantie individuelle du pouvoir d'achat" qui vise à compenser une évolution de salaire inférieure à l'inflation (62 agents concernés pour un montant total versé de 27 000 € contre 14 200 € en 2022)**
- **Augmentation de la prise en charge des abonnements aux transports collectifs avec une prise en charge qui passe de 50% à 75%**
- **Revalorisation des frais de déplacement ou formation, passant de 17,50€ à 20€ pour les repas et 70€ à 90€ pour l'hébergement**
- **Poursuite du développement des formations numériques et hybrides notamment en lien avec le CNFPT dans souci environnemental et d'accès pour tous à la formation**
- **Fusion du CT et du CHSCT lors de la mise en place des nouveaux représentants du personnel suite aux élections de décembre 2022**
- **Mise en place d'une procédure interne de recueil et de traitement des signalements (signalement@dracenie.com) pour permettre à chacun de jouer un rôle de lanceur d'alerte.**

Les grands projets

- **Evaluation du dispositif des 1607H/an et du télétravail**

Organisation de rencontres régulières avec les organisations syndicales en s'appuyant notamment sur le recueil de l'avis des agents courant avril 2023. 117 agents se sont exprimés par retour de questionnaires et 23 managers. Les directeurs également, en concertation avec les agents en position d'encadrement, ont remonté qualitativement l'impact de cette nouvelle organisation du travail et leurs propositions.

- **Mesure pouvoir d'achat**

Face à une inflation de 5,2% en 2022, qui s'est accentuée en 2023, notre administration a mis en place une mesure en faveur du pouvoir d'achat en accord avec le dialogue social. Versée sur la paie du mois de juillet 2023, celle-ci s'est substituée au versement du CIA et concerne 90% des agents de l'agglomération avec un montant de 300€, 200€ ou 100€ selon sa rémunération. Les 10% d'agents les mieux rémunérés ne bénéficiant pas de cette mesure.

- **Démarche de modernisation SIRH**

Aboutissement du projet de dématérialisation des congés ainsi que des bulletins de salaire.

En bref

- Plan de recrutement et de mobilité, permettant de pourvoir 60 postes
- Plan de formation priorisant notamment les gestes et postures qui sauvent, la transition écologique, l'aisance numérique et fondamentaux académiques, la prévention des risques psycho-sociaux et des conflits
- le suivi de la mise en œuvre des lignes de gestion lors de la campagne des avancements de grade et promotion interne et la définition des lignes de gestion concernant les contractuels de catégorie C sur des postes permanents.

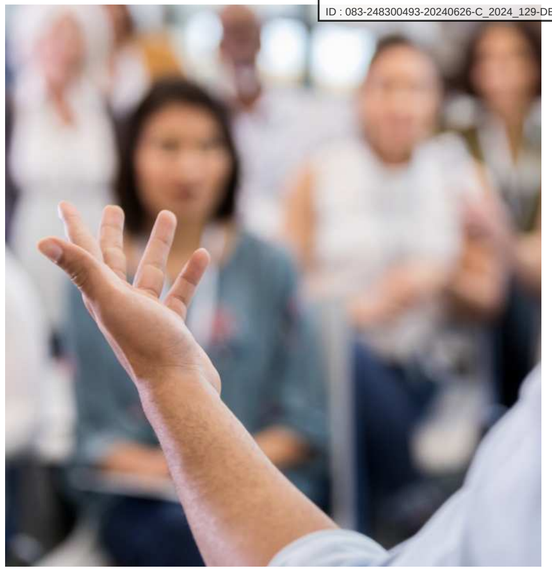

Chiffres-clés

- **Arrêtés : 1359**
- **Candidatures : 1 308 réceptionnées et organisation de 93 jurys**
- **Formations : 491 agents concernés au moins une fois dans l'année dont 248 agents en formation CNFPT, pour un total de 891 formations dont 680 formations CNFPT**

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

LES SYSTEMES D'INFORMATION

L'info de l'année

Afin d'anticiper la transposition dans le droit français de la directive européenne NIS2, qui vise à harmoniser les pratiques, renforcer la sécurité des infrastructures et promouvoir une culture de cyber-sécurité solide, la direction des systèmes d'information a élaboré un plan d'actions pluriannuel qu'elle a commencé à mettre en œuvre avec des opérations importantes de configuration de l'ensemble de son réseau informatique et par l'acquisition de solutions logicielles dédiées à la cyber-sécurité.

Les grands projets

- **Systèmes et réseaux**

- Renouvellement des serveurs de traitement
- Renouvellement du cœur de réseau
- Finalisation de la migration des connexions
- internet vers un nouvel opérateur
- Remplacement des équipements de sécurités réseau sur les sites distants
- Mise à jour du serveur de fichiers dans sa dernière version

- **Cyber sécurité**

- Mise en place d'un outil d'analyse des failles de sécurité de l'ensemble du matériel informatique
- Mise en œuvre d'un réseau opérateur sécurisé pour la supervision des réseaux eau et assainissement
- Mise en œuvre d'une plateforme logicielle pour la sécurisation des connexions externes aux équipements de pilotages des systèmes.

- **Parc informatique**

- Mise à niveau matérielle (mémoire et disque dur) des postes informatiques pour supporter la mise à jour obligatoires des systèmes d'exploitation
- Logiciels
- Remplacement du système de billetterie pour les événements culturels
- Refonte du logiciel de gestion des entretiens professionnels

- **SIG**

- Adressage : le service SIG accompagne désormais 14 communes de l'agglomération dans leur démarche d'adressage. Cet accompagnement comprend aussi bien le volet administratif que le volet technique pour répondre à l'obligation règlementaire de publication de leur base adresse locale.

Chiffres-clés

- **Interventions : 3 198**
- **Abonnements télécom : 669**

(61 lignes internet, 3 lignes en fibre optique, 79 lignes téléphoniques, 292 lignes mobiles, 234 abonnement pour la supervision des réseaux d'eau).

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

FINANCES & CONSEIL DE GESTION

L'info de l'année

Le remplacement de 2 agents au sein de la direction a entraîné une période de réorganisation et de formation intensive. Cela a entraîné une augmentation de la charge de travail pour le personnel présent et a prolongé les délais de traitement des paiements et des demandes des différentes directions au cours des quatre derniers mois de l'année.

Les grands projets

En ce qui concerne les nouvelles initiatives, il convient de mentionner l'adoption et la généralisation d'un nouvel outil de préparation budgétaire appelé "Manty budget". Ce logiciel a été utilisé après la formation des responsables administratifs et financiers pour la préparation de l'année 2023. Les objectifs de ce nouvel outil sont de générer des gains de temps pour l'ensemble des directions en permettant une uniformisation du support, un partage facile des données et un arbitrage rapide sur une base de données fiable et partagée.
Le Plan Pluriannuel des Investissements (PPI) 2023/2026 a été adopté par les élus pour l'ensemble des budgets.

En bref

Après l'instauration de la taxe GEMAPI en 2022, c'est un budget annexe spécifique qui a été créé en 2023 pour suivre précisément l'exécution financière de cette compétence. Cette taxe stratégique dans la lutte contre les inondations est valorisée à 2,3M€ depuis 2022.
Pour l'année 2023, aucun ajustement à la hausse de la fiscalité n'a été décidé par les élus. Seule l'augmentation des bases fiscales déterminée par l'État a eu un impact sur ces recettes.
Pour la 1ère année, fusion au sein d'un même budget « EAU » des deux budgets eau DSP et eau régie, ainsi que fusion au sein d'un budget « Assainissement » des 3 budgets assainissement DSP, assainissement Régie et SPANC.

Manty Budget

Chiffres-clés

- **Budgets : 13**
- **Dépenses effectives : 34M€ en investissement (+18,8M€ de restes à réaliser) et 100M€ en fonctionnement.**

LES AFFAIRES JURIDIQUE

L'info de l'année

Les renouvellements de contrats d'assurance se sont avérés difficiles en 2023, tant en termes d'offres des assureurs que de primes proposées, avec des augmentations significatives en responsabilité civile et flotte automobile. Concernant le volet juridique, le nombre de contentieux est resté stable. À partir du dernier trimestre 2023, le service foncier a été réintégré la Direction des Affaires Juridiques. Fort de sa nouvelle compétence d'accès aux soins, DPVa a acquis un bien en vue d'accueillir le futur centre de santé communautaire. Cette année, le service a proposé d'instaurer une procédure d'appel à projet sur les biens du domaine privé de l'agglomération. Ce nouveau dispositif vise à ancrer l'institution dans des procédures transparentes et a été voté lors du conseil du 3 juillet 2023.

Les grands projets

- **Acquisition de parcelles et projets immobiliers**

L'année 2023 a été marquée par l'acquisition par DPVa de nombreuses parcelles auprès du SMA, consacrées dans 5 actes de ventes signés. Deux promesses de vente ont été conclues, marquant la fin de la commercialisation des derniers lots de la ZAE du PARC'S aux Arcs-sur-Argens.

- **Gestion Immobilière**

En tant que propriétaire, DPVa a conclu en 2023, 9 nouveaux baux, conventions d'occupation temporaire et avenants. Par ailleurs, pour répondre aux besoins des services, DPVa a loué 2 nouveaux biens. En partenariat avec l'EPF, DPVa est devenu gestionnaire de 4 nouveaux biens, dont certains sont déjà occupés.

Chiffres-clés

- **Mises en concurrence : 100**
- **Offres d'entreprises : 180**
- **Sinistres déclarés : 85 (responsabilité civile et flotte automobile)**
- **Formations internes : 56 agents (sur 3 sessions)**
- **Prévention routière : 300 agents sensibilisés**

LA GESTION DU PATRIMOINE

L'info de l'année

« Façonner l'avenir avec une gestion du patrimoine au coeur de la transition énergétique »

Réalisation d'audits énergétiques :
basés sur une analyse approfondie des données des bâtiments, ces audits ont permis de proposer des programmes d'économie d'énergie chiffrés et bien argumentés. Ces programmes sont alignés avec les objectifs du Grenelle de l'Environnement et les directives de la Transition Énergétique. Ils visent à guider l'agglomération dans ses décisions d'investissement pour une gestion énergétique plus efficiente.

Mise en place d'outils de suivi et de régulation :
afin d'optimiser les consommations énergétiques et de mieux contrôler les usages, des outils de suivi et de régulation ont été déployés. La stratégie patrimoniale s'est poursuivie afin d'harmoniser les usages des bâtiments avec les ressources disponibles.

Les grands projets

En lien avec les actions de transition écologique :
- Mise en place panneaux photovoltaïque sur la toiture de la STEP de la Motte
- Remplacement de chaudières gaz par des pompes à chaleur sur les stades de Lorgues et Taradeau

En lien avec la stratégie patrimoniale :
- Aménagement de bureaux en lieu et place de la médiathèque de Trans pour y loger le siège du SMA
- Réalisation des travaux de la phase 3 d'aménagement du campus connecté
- Aménagement d'une déchèterie à Sillans-la-cascade

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

En bref

- **Études et ingénierie opérationnelle :**

- Démarrage de l'étude de programmation pour la réalisation d'un pôle aquatique sur Draguignan
- Lancement d'un audit sur les éclairages des stades afin réduire les consommations
- Travaux d'aménagement sur divers sites afin d'optimiser l'organisation des services et les conditions de travail des agents
- Travaux d'aménagement pour mutualiser les points d'informations touristiques et les médiathèques à Bargemon et à Salernes
- Etudes d'avant-projet de la ZAE des Cènes à Callas
- Etudes de réaménagement du parvis de la gare de Draguignan
- Réalisation d'un carrefour sur le Boulevard Saint-Exupéry

- **Études et ingénierie aux communes :**

- Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre des études de conception pour la création d'une classe supplémentaire dans l'école de Saint-Antonin
- Accompagnement des communes pour la réalisation des audits énergétiques

Chiffres-clés

- **Interventions curatives : 1 243**
  dont :
  - 547 réalisées en régie
  - 696 avec prestataires extérieurs

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE

LA COMMUNICATION

L'info de l'année

Mise en ligne du nouveau site internet de l'agglomération, structuré, organisé, il offre une expérience utilisateur améliorée, permettant un accès facile aux services et aux informations. Le service a été réorganisé pour une meilleure efficacité opérationnelle.
Des chartes graphiques dédiées ont été élaborées pour les secteurs de la santé, du PCAET, de l'eau et du développement économique, renforçant ainsi l'identité visuelle et la cohérence des communications.

AMBITION DRACÉNIE
SE DÉVELOPPER DANS LE VAR

Accès aux soins en DRACÉNIE PROVENCE VERDON

SE FORMER EN DRACÉNIE PROVENCE VERDON

ENTREPRENDRE EN DRACÉNIE PROVENCE VERDON

Eau & Assainissement en DRACÉNIE PROVENCE VERDON

Environnement en DRACÉNIE PROVENCE VERDON | CLIMAT AIR ÉNERGIE

Les grands projets

La communication sur la sécheresse et la gestion des déchets a été au cœur des grands projets de l'année 2023. Face à la sécheresse persistante, DPVa a mis en place des mesures préventives et des campagnes de sensibilisation pour gérer efficacement les ressources en eau et minimiser les impacts sur les communautés. Parallèlement, des initiatives ont été lancées pour optimiser la gestion des déchets, favorisant le recyclage et la réduction des déchets à la source, alignant ainsi les actions face aux objectifs environnementaux.

En 2023, DPVa a franchi de nouvelles frontières en lançant sa présence sur Instagram, élargissant ainsi sa portée et son engagement avec la communauté en ligne.
Lancement également du projet de communication interne avec la campagne des portraits, mettant en lumière les agents de l'agglomération, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance et la cohésion d'équipe.

Chiffres-clés

- **Facebook : 13500 abonnés (35%H/65%F avec une majorité 35/55 ans) 492 publications, 238 700 vue, 19 800 interactions**
- **Conférence de presse : 69**
- **Tickets GLPI : 275 (183 en 2022)**

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 083-248300493-20240626-C_2024_129-DE